



# Cantu *Lupi*



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARNEetSONDOIRE  
Communauté d'agglomération

## SORTONS À CHANTELOUP !

L'atelier théâtre présente  
Mise en scène d'Alain Véniger



### Florilège

Spectacle gratuit

Dimanche 19 juin à 15 h  
Salle Van Dongen

Spectacles gratuits



mar 24 / 05  
CHANTELOUP  
EN-BRIE

PRINTEMPS  
DE PAROLES  
FESTIVAL



# Conseil municipal du 8 avril 2016

Retrouvez la vidéo de l'intégralité des débats sur le site [www.mairie-chanteloup-en-brie.fr](http://www.mairie-chanteloup-en-brie.fr)

## Présents :

M<sup>mes</sup> Martine BERNADAT, Gaëlle BOUVIER, Caroline DUMONT, Meryeme EL ALOUI, Fabienne GILLIOT, Pierrette MUNIER, MM. Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA, Bertrand CARLIN, Gilles DAUVERGNE, Toufik HAMDI, Christian JAYET, Marcel OULÉS, Georges PAMBOU, Eddie POPOTTE et Thierry ROCHETTE.

## Absents excusés ayant donné pouvoir :

M<sup>me</sup> Evelyne HORLAVILLE (pouvoir Marcel OULÉS).  
M<sup>me</sup> Lina TRAQUE (pouvoir Grégory ATTEBA).

## Absent n'ayant pas donné pouvoir :

Pierre-Marie SOULIS.

Secrétaire de séance : M. Thierry ROCHETTE.

## Procès-verbal du Conseil municipal du 2 mars 2016.

Approuvé à l'unanimité.

## FINANCES

Approbation à l'unanimité du Compte de Gestion 2015.

Approbation à l'unanimité du Compte Administratif 2015.

Vote à l'unanimité de l'affectation des résultats du compte administratif 2015.

Vote à l'unanimité du montant du taux des trois taxes 2016: foncier, foncier non bâti, taxe d'habitation, taux inchangé par rapport à 2015.

## Vote du budget prévisionnel 2016 :

- **Dépenses de Fonctionnement**  
15 voix pour, 2 voix contre (MM. Christian JAYET et Georges PAMBOU) et 1 abstention (M<sup>me</sup> Gaëlle BOUVIER).
- **Recettes de Fonctionnement**  
17 voix pour, 1 abstention (M<sup>me</sup> Gaëlle BOUVIER).

## - Dépenses d'Investissement

15 voix pour, 2 voix contre (MM. Christian JAYET et Georges PAMBOU) et 1 abstention (M<sup>me</sup> Gaëlle BOUVIER).

## - Recettes d'Investissement

17 voix pour, 1 abstention (M<sup>me</sup> Gaëlle BOUVIER).

## Vote des tarifs municipaux 2016-2017 :

Adopté par 16 voix pour et 2 abstentions (MM. Christian JAYET et Georges PAMBOU).

## Information sur les marchés publics passés en 2015.

Renouvellement de la convention avec la G.I.E COMUTITRES (carte IMAGIN'R) – année 2016-2017.

Adopté à l'unanimité.

Convention Conseil Départemental-Commune pour l'adhésion au Fonds de Solidarité Logement – année 2016.

Adopté à l'unanimité.

## ENFANCE/JEUNESSE

Vote du règlement intérieur de la restauration scolaire et des activités péri et extra-scolaires.

Par 16 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions (MM. Christian JAYET et Georges PAMBOU).

## CAMG

Convention pour la constitution d'un groupement de commandes pour la location d'autocars avec chauffeurs.

Adopté à l'unanimité.

## COMMUNICATIONS DU MAIRE

Marcel OULÉS,  
Maire

## Nous leur souhaitons la bienvenue :



|               |                  |                 |
|---------------|------------------|-----------------|
| Assiya        | EL FILALI        | 31 janvier 2016 |
| Flynn         | KEOSAYAVONG      | 03 février 2016 |
| Hawa          | YARESSI          | 07 février 2016 |
| Paloma-Ekedji | BOKENGA ENGWANGE | 09 février 2016 |
| Phuong Vy     | NGUYEN           | 15 février 2016 |
| William       | LE SAUX          | 23 février 2016 |
| Adam          | KALLEL           | 23 février 2016 |
| Kélya         | BOMPIS           | 24 février 2016 |
| Serena        | LARMé            | 27 février 2016 |
| Maximilien    | RELIDZINSKI      | 28 février 2016 |
| Emma          | MAGALHAES        | 02 mars 2016    |
| Elia          | EDEMA            | 09 mars 2016    |
| Kanon         | TRINH            | 10 mars 2016    |
| Raphaël       | BENZEKRI         | 16 mars 2016    |
| Louis         | BONICHOT         | 24 mars 2016    |
| Hélèni        | GABELOTAUD       | 28 mars 2016    |
| Giulia        | BIANCHINI        | 30 mars 2016    |

## Nous leur souhaitons nos vœux de bonheur :



Jessica SORTELLE & Noël MARCEL 19 mars 2016

## Ils nous ont quittés :



|             |          |                 |
|-------------|----------|-----------------|
| Georgette   | PUECH    | 20 février 2016 |
| Effat       | BIJAN    | 05 mars 2016    |
| Robert      | ABRAHAM  | 06 mars 2016    |
| Huguette    | LEFEBVRE | 06 mars 2016    |
| Arlette     | DANDINE  | 24 mars 2016    |
| Marie       | PRIGENT  | 29 mars 2016    |
| Jean-Claude | SAUVAT   | 01 avril 2016   |
| Denise      | LE ROY   | 07 avril 2016   |
| Nicole      | PARQUET  | 10 avril 2016   |
| Raymonde    | RAVIART  | 14 avril 2016   |



► **COMPTE ADMINISTRATIF**  
Pages 4 et 5

► **BUDGET PRÉVISIONNEL**  
Page 6 et 7

► **ENFANCE**  
Page 8

► **COMITÉ VIE CITOYENNE**  
Page 8

► **CULTURE**  
Page 9

► **ASSOCIATIONS**  
Pages 9 et 10



## EDITO

### UN BUDGET ÉQUILIBRÉ DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

C'est dans un contexte difficile, en raison des baisses des dotations de l'État que le Conseil municipal a, vendredi 8 avril, voté le budget communal pour l'année 2016. Les choix que nous avons faits nous permettront de maintenir la qualité de l'ensemble des services municipaux, de poursuivre nos investissements en matière d'équipements publics, tout en réalisant des économies de gestion.

A l'unanimité le Conseil s'est prononcé pour le maintien du taux des trois taxes (foncière, habitation, foncière non bâtie) au niveau des années précédentes (taux inchangés depuis 2011). Cette volonté de ne pas alourdir la pression fiscale des ménages s'appuie sur des recettes supplémentaires générées par l'implantation de nouvelles activités, d'autant que la hausse de 15 % de la taxe foncière, votée par le Département, impactera de manière significative nos impôts locaux.

L'effort d'investissement portera essentiellement sur les travaux consacrés à l'extension des deux écoles, sur les études pour la construction des futurs bâtiments des services techniques municipaux (travaux prévus en 2017) et sur la réalisation de l'agence postale municipale.

Pour mettre en place ces décisions et atteindre l'ensemble des objectifs que nous nous sommes fixés, jusqu'à la fin de l'année 2017, nous aurons recours à un emprunt de 1 300 000 €.

A travers ce budget, la majorité municipale exprime son choix d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement, sans réduire les prestations en faveur de la population, notamment celles consacrées au secteur de l'enfance et de la jeunesse qui représentaient en 2015, 56 % du budget total de Fonctionnement.

Bonne lecture de votre *Cantu-Lupi*.

Marcel OULÉS,  
Maire



### NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE

à Laurent ROHART  
Directeur service  
Enfance-Loisirs-Jeunesse

### INVITATION À LA COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945





Le budget 2015 affiche un résultat cumulé de 3 926 917,45 € de dépenses et 4 238 365,48 € de recettes soit un solde de 311 448,03 €.

### LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

**LES DEPENSES** propres à l'exercice 2015 s'élèvent à 3 172 334,65 €. Les charges de personnels représentent 53 % de ce budget dont 31 % sont consacrées à l'ALSH.

Les charges de fonctionnement pures ont été maîtrisées avec une économie de 6 % par rapport au prévisionnel.

**LES RECETTES** augmentent de 3 % par rapport au budget prévisionnel.

### LA SECTION D'INVESTISSEMENT

**LES DEPENSES** réalisées concernent essentiellement trois postes : des travaux sur ou dans les bâtiments publics, des travaux de voies et réseaux, le renouvellement du système

de sécurité incendie de l'école du LOUPIOT. Les études du PLU et de l'atelier municipal et le début des travaux de l'extension des deux écoles (permis de construire sur 2015) sont reportées sur le budget 2016.

**LES RECETTES** propres à 2015 ont été réalisées conformément au budget prévisionnel. En fin d'année l'EpaMarne a effectué le premier versement prévu dans la convention qui nous lie sur sa participation financière à la construction des extensions des écoles (participation consécutive à la poursuite de la réalisation de la ZAC du Chêne-Saint-Fiacre).

Les Intérêts de la dette représentent 3,2 % des dépenses de Fonctionnement et le remboursement de la charge de la dette (Intérêts + capital) 7,3 % du budget total.

Les graphiques ci-après détaillent les principaux postes du compte administratif 2015.

|                                       |                                     | Dépense en €        | Recette en €        |
|---------------------------------------|-------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Réalisation de l'exercice             | Section de fonctionnement           | 3 172 334,65        | 3 351 030,31        |
|                                       | Section d'investissement            | 376 382,81          | 429 185,19          |
| Reports de l'exercice N-1             | Report en section de fonctionnement |                     | 395 790,98          |
|                                       | Report en section d'investissement  | 236 199,99          |                     |
| <b>Total (réalisations + reports)</b> |                                     | <b>3 784 917,45</b> | <b>4 176 006,48</b> |
| Restes à réaliser à reporter en N + 1 | Section de fonctionnement           |                     |                     |
|                                       | Section d'investissement            | 142 000,00          | 62 359,00           |
|                                       | <b>Total des restes à réaliser</b>  | <b>142 000,00</b>   | <b>62 359,00</b>    |
| Résultat cumulé                       | Section de fonctionnement           | 3 172 334,65        | 3 746 821,29        |
|                                       | Section d'investissement            | 754 582,80          | 491 544,19          |
|                                       | <b>Total cumulé</b>                 | <b>3 926 917,45</b> | <b>4 238 365,48</b> |
| <b>SOLDE DU BUDGET: 311 448,03 €</b>  |                                     |                     |                     |

ENFANCE : .....1 786 788,93 €

- Soit 56 % des dépenses totales de fonctionnement

- CLAJ : .....32 464,04 € (6)
- ALSH : .....594 113,91 € (1)
- Restauration : .....466 268,96 € (2)
- Ecole du Cantou : .....347 209,09 € (3)
- Ecole du Loupiot : .....199 918,57 € (4)
- Halte garderie : .....146 814,36 € (5)

VOIRIES – RESEAUX DIVERS – ESPACES VERTS : ..... 440 865,40 €

- Soit 14 % des dépenses totales de fonctionnement

ENTRETIEN BATIMENTS : .....177 142,21 €

- Soit 5 % des dépenses totales de fonctionnement

### Les résultats du compte administratif sont les suivants :

Fonctionnement 2015 .....+ 178 695,66 €  
Reprise résultat 2014.....+ 395 790,98 €  
**Solde 2015.....+ 574 486,64 €**

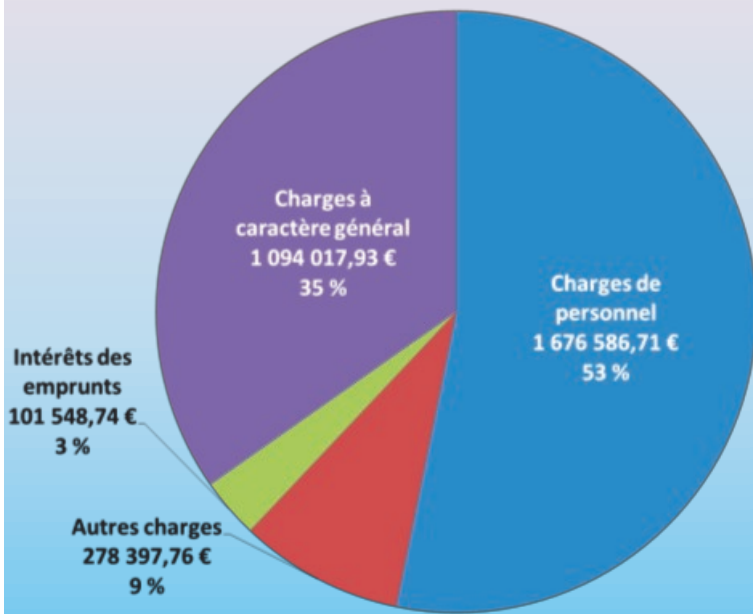
Investissement 2015..... - 183 397,61 €  
Déficit des restes à réaliser..... - 79 641,00 €  
**Déficit 2015..... - 263 038,61 €**

**AFFECTATION DE CES RESULTATS AU BUDGET 2016** : 311 448,03 € en recettes de fonctionnement (compte R002) et 263 038,61 € en recettes d'investissement (compte 1068) pour financer le déficit de 2015.

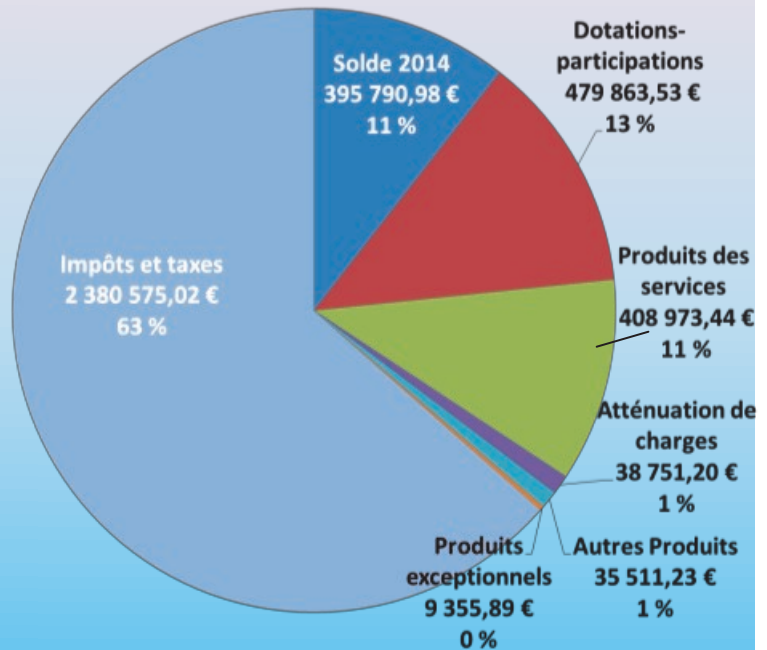




### PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



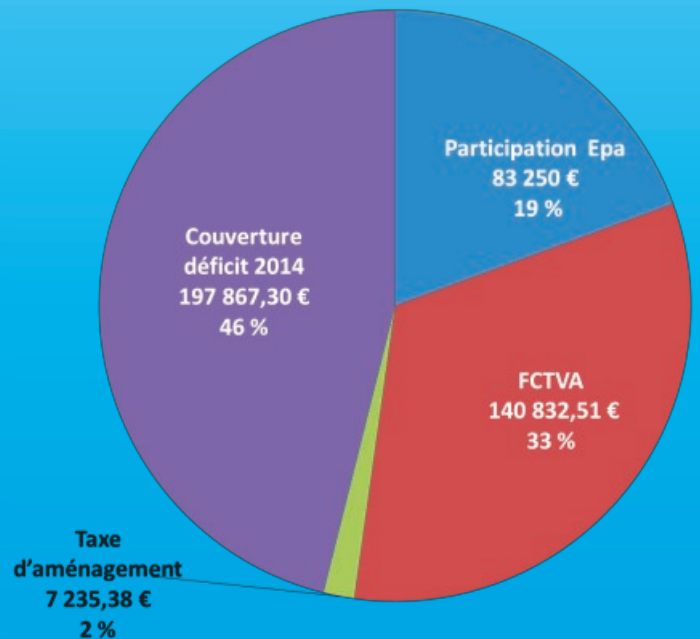
### PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

|                           |           |
|---------------------------|-----------|
| Travaux sur les bâtiments | 30 282 €  |
| SSI école du Loupiot      | 37 758 €  |
| Voies et réseaux divers   | 71 863 €  |
| Matériel-outillage divers | 7 095 €   |
| Informatique              | 5 147 €   |
| Mobilier                  | 16 149 €  |
| Autres                    | 8 926 €   |
| Capital de la dette       | 175 904 € |

### PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



## Vote du taux des trois taxes 2016

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive le taux des trois taxes reste inchangé.

- Taxe d'Habitation : 19,18 %
- Taxe sur le Foncier Bâti : 29,52 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 60,95 %

Pierrette MUNIER,  
Adjointe chargée des finances



Le budget prévisionnel 2016 a été réalisé à la fois sur fond de crise, de diminution des dotations de l'Etat et en même temps avec une amélioration de nos recettes grâce à la dynamique de la zone d'activité et l'implantation de nouvelles entreprises.

**Il s'équilibre en recettes et dépenses à 6 199 608,67 € dont :**

- 3 815 616,03 € en section de fonctionnement.
- 2 383 992,64 € en section d'investissement.

L'augmentation des dépenses de fonctionnement par rapport à 2015 est due essentiellement :

- Au nouveau marché de nettoyage des locaux qui a doublé car nous sous-traitons la totalité du nettoyage de nos locaux (+ 12,8 %).
- A la location des véhicules communaux au nombre de 4 (nouveau dans ce budget).
- A plus de fréquentation des utilisateurs des services à l'enfance : restauration scolaire, ALSH.
- A plus de cotisation au service incendie du département (SDIS) due à l'augmentation de population (+21,6 %).
- Aux charges de personnel qui évoluent de 13,74 %, représentant 50 % des dépenses totales de fonctionnement.
- Le Fond de Péréquation Intercommunale et Communale : + 15,6 %.

Les intérêts de la dette représentent 2,5 % du budget de fonctionnement.

Un budget serré mais qui dégage 240 000 € à transférer à la section d'investissement.

Pour réaliser toutes ces dépenses nous aurons également des augmentations de recettes par rapport à 2015 dont :

- Des recettes des services par plus de participations et revalorisation des tarifs.
- Des bases fiscales en augmentation de 97 533 € soit + 4,47 % par rapport à 2015.

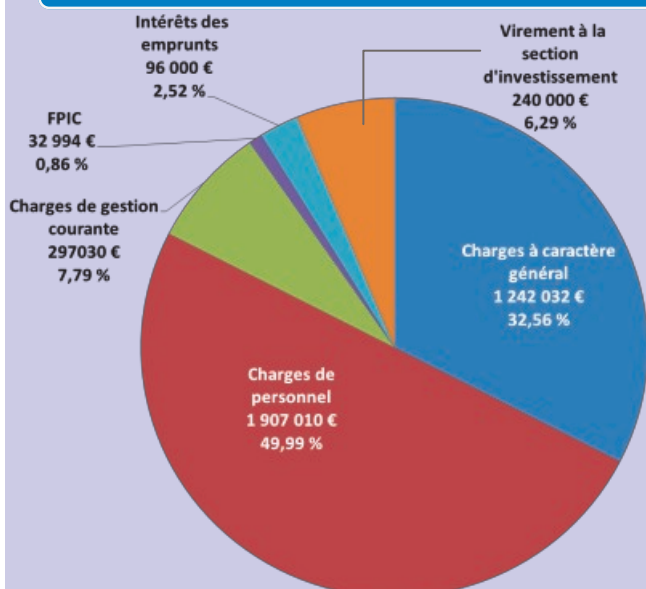
Quant à la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) elle diminue. Bien que nous ayons une augmentation « effet population » d'environ 35 000 €, en même temps la participation au redressement des comptes publics de l'Etat de 56 858 € subit une augmentation importante.

Les dépenses et les recettes d'investissement sont bien identifiées dans les tableaux ci-dessous.

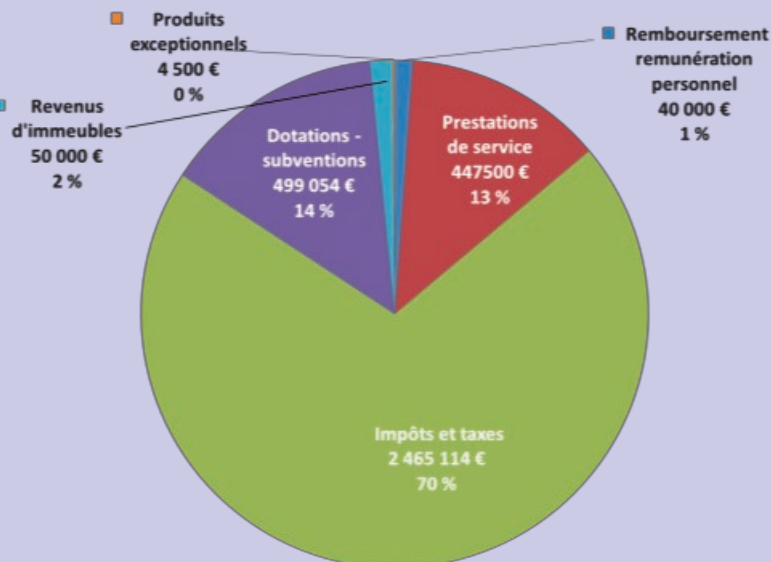
Le remboursement de la dette (intérêts + capital) représente 281 000 € soit 4,53 % du total de ce budget.

Pierrette MUNIER,  
Adjointe chargée des finances

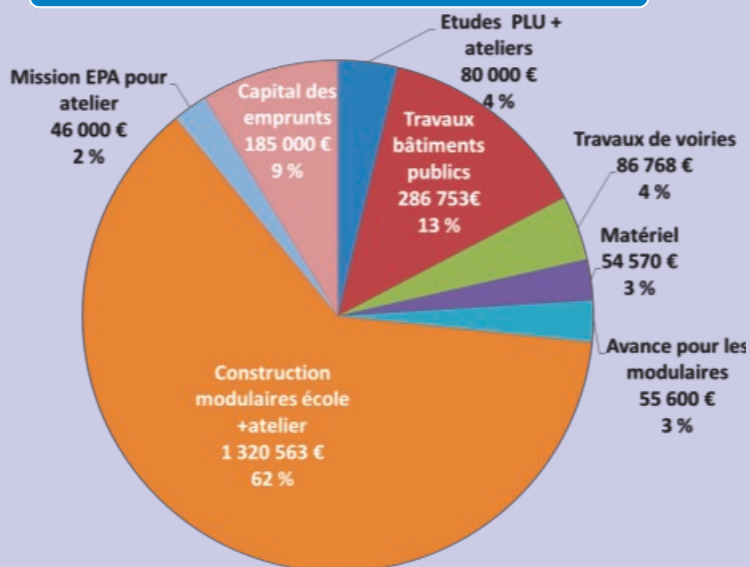
### PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



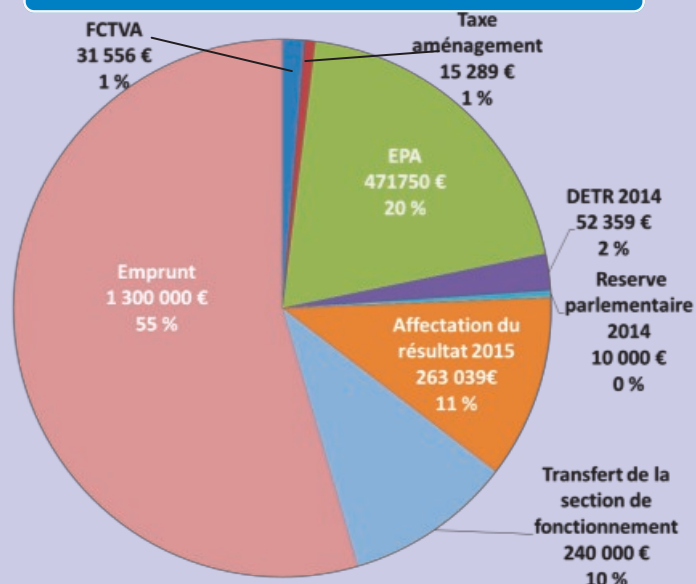
### PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



### PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT





### TARIFS PERISCOLAIRES

| Ressources mensuelles |  |   | Après-midi mer-credi repas non inclus | journée complète vacances avec repas inclus | Matin  | Après la classe jusqu'à 19 h |
|-----------------------|--|---|---------------------------------------|---|--------|------------------------------|
| inférieur 1067 €      |  | A | 2,90 €                                | 8,73 €                                      | 1,73 € | 2,50 €                       |
| 1068 à 1525 €         |  | B | 3,89 €                                | 11,59 €                                     | 2,00 € | 2,81 €                       |
| 1526 à 1982 €         |  | C | 4,67 €                                | 14,16 €                                     | 2,43 € | 3,28 €                       |
| 1983 à 2434 €         |  | D | 5,47 €                                | 16,52 €                                     | 2,65 € | 3,54 €                       |
| 2435 à 2897 €         |  | E | 6,33 €                                | 19,06 €                                     | 2,96 € | 3,88 €                       |
| Supérieur à 2897 €    |  | F | 7,11 €                                | 21,54 €                                     | 3,16 € | 4,10 €                       |

- A partir de 2 enfants fiscalement à charge et inscrits en même temps à l'ALSH une réduction de 10% sera appliquée.
- Au-delà de 3 retards lors de la récupération d'un enfant, une surfacturation de 10 € par jour et par enfant sera appliquée.
- Pour consommation d'une prestation sans réservation, une majoration de 25 % sera appliquée sur le tarif de la famille.

### TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

|                  |        |
|------------------|--------|
| inférieur à 1067 | 3,03€  |
| 1068 à 1525      | 3,43 € |
| 1526 à 1982      | 3,84€  |
| 1983 à 2434      | 4,24 € |
| 2435 à 2897      | 4,64 € |
| supérieur à 2897 | 5,05 € |

A partir de 2 enfants fiscalement à charge et inscrits en même temps à la restauration, une réduction de 10% sera appliquée.

### DROITS DE PLACE

|                |        |
|----------------|--------|
| Le Mètre Carré | 0,54 € |
|----------------|--------|

| CIMETIERE   |        |
|-------------|--------|
| 15 ans      | 194 €  |
| 30 ans      | 278 €  |
| 50 ans      | 484 €  |
| 99 ans      | 2719 € |
|             |        |
| COLOMBARIUM |        |
| 15 ans      | 194 €  |
| 30 ans      | 278 €  |

### CENTRE LOCAL D'ACTION JEUNESSE (CLAJ)

|                             |                           |
|-----------------------------|---------------------------|
| Adhésion annuelle           | 36,33 €                   |
| Participation aux activités | 50% du coût de l'activité |

### LOCATION DE LA SALLE DES FETES

| Chanteloupiens Période été     | 462,00 €  |
|--------------------------------|-----------|
| Chanteloupiens Période hiver   | 495,00 €  |
| Ext à Chanteloup Période été   | 1122,00 € |
| Ext à Chanteloup Période hiver | 1243,00 € |
| Forfait vaisselle              | 150 €     |
|                                |           |
| DIVERS                         |           |
| Location Table                 | 2,60 €    |
| Location Chaise                | 1,55 €    |
| Photocopie A4 recto            | 0,80 €    |
| Photocopie A4 recto/verso      | 1,00 €    |
| Photocopie A3 recto            | 1,00 €    |
| Photocopie A3 recto/verso      | 1,32 €    |

### CULTURE— TARIFS HORAIRES

#### ENFANTS

| Chanteloupiens | 4,79 € |
|----------------|--------|
| Extérieurs     | 5,37€  |
|                |        |
| ADULTES        |        |
| Chanteloupiens | 5,46 € |
| Extérieurs     | 6,13 € |





Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de nos effectifs notre nouveau directeur du service Enfance-Loisirs-Jeunesse, M. Laurent ROHART.

M. ROHART a pris ses fonctions le 18 avril et a pour mission de restructurer le service et de travailler avec l'ensemble des équipes sur l'organisation des différents temps périscolaires, extrascolaires et de la pause méridienne.

Sa longue expérience dans le domaine de l'enfance en fait un atout important pour notre ville.

Ainsi, au fil des mois depuis le début de notre mandat, le service Enfance-Loisirs-Jeunesse a été réorganisé et étoffé avec la mise en place d'une nouvelle direction et l'arrivée de nouveaux animateurs.

### CAISSE DES ECOLES (C.D.E):

#### Approbation du Compte administratif 2015 :

Le 24 mars dernier, le conseil d'administration de la Caisse Des Ecoles a approuvé son compte administratif 2015.

Si les recettes de l'année 2015 ont été moindres qu'en 2014, les dépenses ont aussi diminué sur cet exercice budgétaire. Deux raisons à cela : d'une part, la suppression de certaines sorties scolaires en application des consignes du Plan Vigipirate et d'autre part, la non organisation des études surveillées, faute de candidats pour encadrer cette activité. Mais la C.D.E a, bien sûr participé au financement des classes transplantées pour les élèves de CM2 et les membres du conseil d'administration ont validé l'achat de clés USB pour les futurs 6<sup>ème</sup>.

Les crédits ouverts concernant les dépenses de 2015 étaient de 49 849,51 €, le total des dépenses réalisées étant de 30 289,51 €.

#### Vote du budget 2016 :

Pour 2016, la C.D.E a voté un budget équilibré en recettes et dépenses à hauteur de 47 962,26 €.

La C.D.E financera une partie de la classe de découverte. La commune quant à elle, participera à cette activité pour un montant de 7210 €.

Il a aussi été décidé de renouveler l'achat de clés USB pour les élèves de CM2 qui intégreront le collège à la rentrée prochaine. Clés qui

seront données aux enseignants, en mai, pour être remises aux enfants durant la classe de découverte.

La C.D.E financera aussi les spectacles pour l'école du Cantou et les sorties en car (à l'exception des sorties piscine qui sont prises en charge par le budget de la commune)

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2016/2017

Le Conseil municipal du 8 avril a voté, à une très large majorité, le nouveau règlement des accueils de loisirs et de la restauration scolaire.

Dans la refonte de celui-ci nous avons tenu compte des difficultés que pouvait soulever l'ancien règlement, tant au niveau du délai de carence de 3 jours pour maladie, qu'au niveau du système de réservations, d'ajouts de modifications ou d'annulations.

En ce qui concerne le délai de carence celui-ci est ramené de **3 jours, à 1 jour.**

Dorénavant les familles pourront faire des modifications de réservations périscolaires au plus tard le mercredi avant 12 h pour la semaine suivante. Par ailleurs, nous avons maintenu des critères d'accueil stricts, car nous sommes tenus d'appliquer et de respecter des dispositions règlementaires à caractère obligatoire en matière de capacité d'accueil des locaux et aussi, d'encadrement par les animateurs.

Je rappelle que ces services, bien que non obligatoires pour la collectivité, ont pour missions principales de proposer un moyen de garde pour les familles dont les deux parents travaillent, ou le parent dans le cas de familles monoparentales.

Le Directeur, M. Laurent ROHART et la responsable administrative, M<sup>me</sup> Carolle MARCHÈS, ainsi que les responsables des structures M<sup>mes</sup> Leïïa HAMDI et Marilyn CHATELAIN et M. Jérémy JAWORSKI auront donc pour mission de faire respecter ce règlement.

Grégory ATTÉBA  
Adjoint chargé de l'enfance

# Cérémonie des jeunes majeurs

## VIE CITOYENNE

Une cérémonie en l'honneur des jeunes Chanteloupiens ayant atteint leur majorité s'est déroulée samedi 9 avril en Salle du Conseil.

Nos jeunes ont été reçus par M. Marcel OULÉS, Maire, les élus et les membres du Comité Vie Citoyenne.

C'est avec fierté que des parents sont également venus participer à la célébration de ce passage dans le monde des adultes.

Il a été rappelé aux jeunes leurs droits et leurs devoirs de citoyens et l'importance du droit de vote.

M. Le Maire a ensuite remis solennellement à chacun un livret citoyen ainsi qu'une clé USB contenant des informations utiles sur la ville, la communauté d'Agglomération, l'emploi, l'orientation, etc...

Nous, élus et membres du Comité Vie Citoyenne, tenons à organiser tous les ans cette cérémonie citoyenne instaurée par décret Présidentiel en 2007 car elle représente un acte symbolique de citoyenneté. Ce moment convivial favorise l'échange avec nos

jeunes habitants, porteurs de l'espoir d'une forte implication dans la vie démocratique de notre société.



Caroline DUMONT  
Comité Vie Citoyenne





Place à la fantaisie ! Les artistes nous font rire ou rêver, ils nous touchent, nous transportent, nous bouleversent et parfois même nous font peur.

Après la comédie « perchée » *Cabridou and communication*, jouée par la troupe *Ombre et lumières* ; le conteur et musicien François Vincent, seul en scène, nous a envoûté au son de sa guitare aux accents blues. Ses mimiques expressives, les personnages déjantés de la bande à Jack : l'éventreur, le zigouilleur, l'écraveleur... La poule aux œufs d'or, la harpe de la fée des saisons, le géant, sa femme et le haricot sur lequel grimpe notre héros sont les ingrédients efficaces de sa véritable *histoire du haricot magique*. Un moment drôlement passionnant pour le public venu avec « ses chaussures de luxe, sa chemise de luxe, sa cravate de luxe, son chapeau de luxe... et sa plume... de paon ».



Les enfants terminant sur scène à la fin du spectacle de François VINCENT.

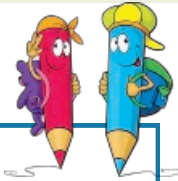
En mai soyez prêts ! A l'occasion de la 13<sup>e</sup> édition du festival *Printemps de Paroles*, retrouvez la Cie 100 issues pour un spectaculaire numéro de mât chinois accompagné de trois *beatboxers*. Un show épatant, mélange de théâtre, de cirque et de danse à voir d'urgence : **sous la halle des rencontres, mardi 24 mai à 20 h 30.**

Fêtez l'été avec l'atelier théâtre, rendez-vous dimanche 19 juin à 15 h pour supporter nos comédiens en herbe. Au programme, un florilège de textes de Victor Hugo, Molière, Rostand, Pinter à déguster en famille.

Yves BUTEAU,  
Service culturel



## Caisse Des Écoles



### AVEC LE SOLEIL, LA BUVETTE VICTIME DE SON SUCCÈS.

Comme chaque année, le 1<sup>er</sup> dimanche de mai, sous la coordination de M<sup>me</sup> Evelyne DEL FRADE, les associations du Dojo Chanteloup Club et Maquette Club ont organisé la brocante.

C'est sous un très beau soleil que cette manifestation s'est déroulée garantissant aussi la réussite du stand buvette.

Les bénéfices de ce stand seront intégralement reversés à la Caisse Des Ecoles.

Un grand merci à Cécile MORALÈS, France CARLIN, Jean-Claude DODÉ, parents bénévoles de la caisse des écoles, Patricia BERTRAND et Pierre AGOSTINI, de l'école du Cantou, M. DUQUIN et son fils et aux élus, Fabienne GILLIOT, Martine BERNADAT, Bertrand CARLIN, Thierry ROCHETTE, Ali BOUCHAMA et Toufik HAMDJ.

Sans oublier Nathan et Océane pour leur aide.



Grégory ATTÉBA  
Adjoint chargé de l'enfance



## APEDEC

### KERMESSE DES ECOLES

L'APEDEC organise comme chaque année la kermesse des écoles. Elle aura lieu cette année à l'école maternelle du Cantou le samedi 11 juin 2016 de 10 h 30 à 16 h 00.

De nombreux stands (nouveaux et anciens) permettront aux grands comme aux petits de s'y amuser et de gagner des cadeaux !

Et grande nouveauté cette année : la TOMBOLA !

Le thème retenu est celui qui a été travaillé par les enseignants de l'école maternelle du Cantou : monstres, sorcières, pirates, dragons, ogres et loups.

Pour une journée réussie, l'APEDEC a besoin de la participation du plus grand nombre de parents. N'hésitez pas à nous contacter pour nous aider à l'installation, au rangement et/ou à la tenue d'un stand.

✉ [apedec77@gmail.com](mailto:apedec77@gmail.com)

Nous vous attendons nombreux pour que nos enfants profitent d'une belle fête de fin d'année.

L'équipe de l'apedec.



**DOJO CHANTELOUP CLUB**

# DOJO CHANTELOUP CLUB

**KRAV MAGA**  
ART MARTIAL - SELF DÉFENSE

7, 14, 21 et 28 juin de 20h00 à 21h30 :  
Cours d'essai, uniquement sur réservation, à partir de 16 ans



**Horaires :**  
Mardi : 20h00 à 21h30

**Lieu :**  
Gymnase Frison Roche  
Rue du Moulin Bourcier

**Contact :**  
06 60 79 97 99  
dojochanteloup77600@gmail.com

dojochanteloup.com

Dojo Chanteloup Club

Bonjour à toutes et à tous,  
Vous l'aurez deviné, notre association connaît cette année un nouveau tournant, puisque nous allons, à partir de septembre prochain, proposer des cours de Krav Maga Self Défense. Pour ceux qui ne connaissent pas, c'est une discipline d'origine hébraïque, signifiant « combat rapproché ». Elle vise à apprendre à se défendre de manière très simple et efficace. Assurés par Nicolas Lemarchand, les cours auront lieu le mardi de 20h à 21h30 à la salle Frison Roche. Par ailleurs, nous organisons tous les mardis du mois de juin, des sessions de découverte pour une participation de 5 € par cours, sur inscription. Munissez-vous d'un survêtement, d'un t-shirt blanc, de vos baskets et d'une bouteille d'eau et joignez-vous à nous !

Je tiens aussi à féliciter tous les enfants pour leur investissement et leurs résultats en compétitions. Bravo à tous !  
Il nous reste plus que quelques semaines avant la fin de saison, j'en profite donc pour remercier toute mon équipe qui m'accompagne et œuvre au quotidien pour faire grandir cette Association ; Jean-Yves Pinceel, Emilie Guix, Thierry Balique, Vincent et Anne-Hélène Bailly, Olivier Gachon, Patrick Wiart, Catherine Thibaud, Didier Guix, Serge Hong, Séverine Pesqué, Roger Bastien et la Mairie pour leur soutien. Merci à tous et à très bientôt.

Florent Salmon, Président du Dojo Chanteloup Club

## Tous en scène (TES)

Le week end du 21 et 22 mai, Tous en Scène Chanteloup vous propose 2 spectacles haut en couleur à la salle Van Dongen.

Le samedi 21 mai à 20 h 30 : « Si d'aventure... » Un voyage dans le répertoire de Serge Lama interprété pour l'occasion par Jean-Charles Griffoni, accompagné au piano par Martial Paoli. Venez découvrir ou redécouvrir la richesse de cet artiste.

Le dimanche 22 mai à 17 h : « Tant de Choses à vous dire... » Spectacle musical 4 interprètes nous parlent de la Femme dans tous ses états : courageuse, drôle, émouvante, perdue, trompée, cancanière, douce, jalouse, séductrice, volontaire, amusée et amusante, etc.

Avec Valérie Guillot, Gwenaëlle Lavaux, Catherine Chevriault et Véronique Plaut qui chantent et jouent les chansons d'Anne Sylvestre.

Mise en scène par Xavier Le Sidaner et adaptation musicale par Mathieu Nogues.

Réservation au 07.60.64.80.15.

Entrée par spectacle 5 €

Forfait 2 spectacles : 8 € (uniquement en prévente).



## TOC, TOC, TOC... c'est le SEL !

Le SEL ? Ce sont ses adhérents qui en parlent le mieux...



### PMS :

« Le SEL est utile et juste, amusant et sérieux ! Du sérieux, certes, j'en ai eu, mais avec le SEL (et je ne sais pas très bien comment ça m'est arrivé...) je joue au Mölkky, je pétris de la pâte feuilletée, je participe à des concours de soupe... bref, un tour de magie-sociale »

### Cri-Cri :

« Pour moi le SEL, c'est la Convivialité dans le Partage. Ma première fois, c'était chez Martine. Elle voulait des étagères sous son évier. Je me suis dit : je vais essayer ! Eh bien, elles sont encore debout ! 2016, pour moi, ce sera avec SEL s'il vous plaît ! »

### Anne :

« Dans la boîte à SEL, il y a : Jardiner chez Lucie, poser du parquet chez Arthur, nourrir le chat de Sophie, trouver un chauffeur ou une ponceuse, une maison ou du carton, véhiculer Dédé ou garder Alice.... Mais aussi

se retrouver, régulièrement, pour partager une veillée, de l'énergie, une galette, des rires, un jeu, des idées, un Répare-Café... le SEL de la vie ! »

**Le SEL (Système d'Échange Local) est une association dont les membres échangent entre eux des Services, des Savoirs et des Biens dans le désir d'évoluer vers plus de solidarité. Chacun fait connaître ce qu'il peut offrir (ses offres) et ce dont il a besoin (ses demandes).**

**Vous aussi, entrez dans la danse, venez mettre votre grain de SEL !**

[www.seldelagondaire.org](http://www.seldelagondaire.org)

L'équipe du SEL



## Chanteloup 2020, avec vous pour vous

**ALERTE !** Notre territoire est confronté depuis quelques temps à la dégradation de son environnement par l'augmentation des dépôts sauvages de déchets.

L'Établissement Public et nous l'encourageons dans cette voie, est très exigeant avec les entreprises qui interviennent dans la réalisation des diverses opérations, au niveau du respect de la qualité environnementale. De par sa qualité de propriétaire des terrains concernés, il doit aussi montrer l'exemple en assurant l'hygiène et la salubrité par un ramassage régulier des déchets afin d'éviter cette situation.

Malgré nos avertissements répétés auprès de l'aménageur public concernant l'insuffisance des moyens mis en place pour empêcher les intrusions illégales des gens du voyage, nous sommes régulièrement envahis par des caravanes, ce qui ne manque pas de provoquer le mécontentement légitime de tous : habitants, élus, entreprises et commerces du secteur.

Certes il y a les déchets qui s'amoncellent à proximité des stationnements illégaux des gens du voyage, mais, « *pas que* » !! Un peu partout alentours, dans nos forêts, en milieu urbain ou près des entreprises, se constituent de vraies « déchetteries sauvages à ciel ouvert ». **Cela ternit notre image environnementale** et devient un problème de **santé publique**.

Une solution au problème passerait par la collecte régulière et à grande échelle des déchets sauvages par le Syndicat mixte d'Enlèvement et de Traitement des Résidus Ménagers (SIETREM). Le traitement des déchets, est une affaire de spécialistes. Il convient donc que le Syndicat se donne les moyens de traiter la totalité des déchets.

La Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire détient la compétence « environnement » et siège au SIETREM au nom des 18 communes. Par ailleurs elle est le principal contributeur financier de ce syndicat à hauteur de 8,7 M€.

**Les élus de la majorité municipale**

## Chanteloup en Brie notre village

Chères chanteloupiennes, chers chanteloupiens,

**L'avenir de notre village s'écrit actuellement au travers de la mise à jour du plan local d'urbanisme (PLU) et de la finalisation de la Zac du Chêne Saint Fiacre (250 logements dont 30% de logements sociaux).**

Les directives d'urbanisme, les programmes de logements privés et sociaux proposés et entérinés par le conseil municipal majoritaire avancent à grand pas.

Pour notre part nous avons donné un avis négatif sur la concentration de logements sociaux trop nombreux au nord-est de notre village, et inégalement répartis. En effet, une meilleure répartition en petites unités aurait permis une mixité sociale réelle, et peut-être éviter des problèmes futurs. Il n'y a pas de politique d'aménagement cohérente de notre commune, le nombre de logements à bâtir est la seule valeur cardinale. L'addiction aux charges de fonctionnement est priorisée au détriment des équipements publics utiles.

On peut se demander pourquoi le programme à venir de 35 logements au centre du village n'a pas de logements sociaux lorsque le pourcentage de la loi SRU est de 30 % soit 10 logements.

**Questionnez-nous sur ces dossiers qui marqueront le paysage de Chanteloup et notre qualité de vie.**

Epamarne et le conseil municipal majoritaire ont confisqué pour longtemps la gestion municipale et hypothéqué l'avenir de notre commune. Ils construisent comme bon leur semble sans consulter les Chanteloupiens. Et malgré notre désaccord la construction de 8 classes préfabriquées est lancée, quand dans le même temps l'inspection académique voulait fermer une classe à la rentrée 2016. Chercher l'erreur...

**N'hésitez pas à nous contacter par mail, posez des questions, émettez des idées que nous proposerons lors des séances du conseil municipal.**

Notre mail :  
chanteloupenbrienotrevillage@gmail.com

**Christian JAYET – Georges PAMBOU**

## Chanteloup nous rassemble

Non parvenue





Office de Tourisme  
Marne-et-Gondoire

2, Rue du chemin de fer  
77400 Lagny-sur-Marne  
01-60-31-55-70

**lecture publique**  
Marne et Gondoire  
**À Chanteloup**  
Horaires d'ouvertures :

Mercredi :  
de 14 h 30 à 18 h 30  
Vendredi :  
de 14 h 30 à 18 h 30  
Samedi :  
de 10 h à 13 h.



Calendrier des collectes  
des encombrants :

- Lundi 20 juin 2016
- Lundi 19 septembre 2016
- Lundi 19 décembre 2016

**PHARMACIE**  
67 route de la Ferme du Pavillon  
**01-60-31-15-24**  
Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi  
de 9 h à 20 h 30 en journée continue.  
**Pour joindre la pharmacie de garde :**  
Commissariat de police  
9, allée Vieille-et-Gentil - Lagny / Marne.  
Tél. : 01-64-12-68-68.



**DR DRUET-CAZAS**  
48, avenue de la Jonchère  
**01.64.02.03.97**  
MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné  
Secteur 1

**Dr Cam-Anh KHAU**  
Diplômé de la Faculté de  
Médecine de Paris  
**Médecine Générale**  
61, route de la Ferme du Pavillon  
01-60-36-00-98  
Consultations et visites  
sur rendez-vous

**Chirurgiens Dentistes**  
**M<sup>me</sup> Laure DAVIAUX**  
**M. Romain Durand**  
59, route de la Ferme du Pavillon  
01-64-66-95-95

**Pédicure-Podologue**  
**M<sup>me</sup> Virginie ORMANDO**  
59, route de la Ferme du Pavillon  
Port. : 06-73-65-79-78

**Gaëlle GUERTAU**  
Ostéopathe  
59, route de la Ferme du Pavillon  
Tél. : 01-74-92-76-70  
Port : 06-09-62-76-08  
gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr

**Cabinet d'infirmier**  
**M<sup>me</sup> GAUDET - M. PANCALDI**  
59, route de la Ferme du Pavillon  
Port. : 06-64-50-75-09  
Port. : 06-16-80-92-72

**Opticien Vision Plus**  
**M<sup>me</sup> Adeline HUMERY**  
55, route de la Ferme du Pavillon  
01-60-31-92-76  
Le lundi de 14 h à 19 h 30  
Du mardi au samedi de 10 h à 19 h 30

**Carrefour Express**  
**M. Jonathan THELLIER**  
63-65 rte de la Ferme du pavillon  
**01-64-30-10-86**  
Du lundi au samedi de 8 h à 21 h  
Le dimanche à partir de 9 h.



**CHANTELOUP HÔTEL** \*\*  
Route de la Ferme-du-Pavillon  
**01-64-30-00-00**



37 Route de la Ferme du Pavillon  
77000 CHANTELOUP-EN-BRIE  
Tél. : 01.60.93.15.98  
E-mail : contact@lafinefleur77.com  
Site : www.lafinefleur77.com  
Fb : www.facebook.com/lafinefleur77



**BONDIGUEL**  
**Boulangerie-Pâtisserie**  
44 et 46, avenue de la Jonchère  
**01-71-40-64-34**



**SPEED PIZZA**  
Pizza, Sandwichs, Plats  
60 bis, av. de la Jonchère  
**01-64-30-30-30**  
Vente à emporter livraison gratuite 7j/7  
De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30



**TABAC JOURNAUX**  
60 bis, avenue  
de la Jonchère  
01 60 31 15 09



**TAXI CHANTELOUP**  
M. Eric Bon  
**06-07-23-50-54**



**ALLO TAXI CHANTELOUP**  
M. Cyril Tafforeau  
**06-67-69-88-60**  
Taxi 6 places / tous trajets

**Votre marché**  
Epicerie-livraison gratuite  
60 bis av. de la Jonchère  
01-64-30-25-77  
7/7 de 7 h 30 à 21 h.

**Vannaren Coiffure**  
Coiffeuse à domicile  
Hommes, Femmes, Enfants  
**Tél. : 06-52-07-81-06**  
vannaren@hotmail.fr

**SARL APC MARTIAL**  
Artisan Plombier Chauffagiste  
19, Avenue du Bois de Chigny  
Tél. : 01-64-02-87-29  
Port. : 06-33-42-11-06



Institut de beauté,  
épilation, soin du visage,  
visagiste & relooking  
à Chanteloup-en-Brie  
**01 60 31 06 02**

**AUTO ECOLE CER**  
Permis B - AAC  
43, av. de la Jonchère  
01-64-30-34-88



4 route de la Ferme au Pavillon  
77600 Chanteloup-en-Brie  
Tél. : 01 64 02 35 60  
E-mail : loulea.beaute@gmail.com



41 Route de la Ferme du Pavillon  
77600 Chanteloup en Brie  
Tel : 01 60 35 11 93  
Port : 06 36 71 84 83



**CENTRE DE BEAUTÉ**  
43, avenue de la Jonchère  
Marie Coiffure 01 60 31 65 46  
Kryss Esthétique 06 79 57 08 10



l'essentiel de la beauté et du bien-être à domicile  
**06 11 04 43 53**  
comilleb-esthetique.fr

## MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

### Nouveaux horaires

Lundi : 9 h 30 - 12 h et 15 h - 18 h 45  
Mardi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 45  
Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 45  
Vendredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 45  
Samedi : 9 h 00 - 11 h 45

### Numéros utiles

Secrétariat : 01.64.12.74.50  
Comptabilité : 01.64.12.74.51  
Cabinet du Maire  
et urbanisme : 01.64.12.74.52  
Culture : 01.64.12.74.54  
Périscolaire : 01.64.12.74.58  
Halte garderie : 01.60.54.19.61

### BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication :  
Marcel Oulés, Maire  
Groupe de lecture :  
Pierrette Munier, Fabienne Gilliot,  
Caroline Dumont, Grégory Atteba,  
Ali Bouchama, Toufik Hamdi,  
Thomas Moindrot.

Coordination : Service Communication  
Tél : 01.64.12.74.50  
Impression :